



14, passage Dubail 75010 PARIS  
T. +33 (0)1 40 36 41 46  
contact@plateforme-palestine.org  
www.plateforme-palestine.org

A l'attention de :

Monsieur le Ministre de l'Europe et des  
Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian  
Ministère des Affaires étrangères  
37 Quai d'Orsay  
75 351 Paris

Paris, le 3 février 2020

## **Objet : Attaques répétées contre la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et ses membres**

Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,

Nos organisations s'inquiètent d'attaques répétées à leur encontre, de surcroît de la part de député·e·s issu·e·s de la majorité. Ces attaques diffamatoires s'inscrivent dans un large mouvement de délégitimation de toute structure ou individu prenant part à la défense des droits des Palestinien·ne·s et critiquant les politiques et mesures israéliennes qui violent quotidiennement le droit international. Elles minent gravement la société civile française et au-delà.

Très récemment, la députée Aurore Bergé a posé une question écrite au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), publiée le 14 janvier 2020 ([question n°25746](#)) et dénigrant la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et ses 40 associations membres par une accumulation d'amalgames, de contre-vérités et de graves accusations mensongères dans le but de mettre fin à son financement par l'Agence Française de Développement (AFD) :

- Dans sa question, Aurore Bergé jette un doute suspicieux et inapproprié sur le caractère antiraciste ou de défense des droits de l'Homme d'associations membres de la Plateforme Palestine, dont la Ligue des droits de l'Homme et l'Association France Palestine Solidarité, alors que celles-ci sont reconnues pour leurs activités de longue date en faveur des droits de l'Homme et de la solidarité internationale.
- La députée prétend également dénoncer des « actions de *lobbying* » et de « démobilisation des députés » de la part de la Plateforme Palestine, nous accusant de freiner le débat démocratique. Au contraire, les activités de plaidoyer de la Plateforme, exercées dans un cadre tout à fait légal et pacifique, permettent un débat éclairé sur la question israélo-palestinienne et d'autres liées à celle-ci. Cela a particulièrement été le cas sur la proposition de résolution de Sylvain Maillard autour de laquelle aucun débat large et démocratique n'avait vraisemblablement eu lieu avant nos interventions. Les député·e·s ont finalement pris leur décision de vote en toute conscience et nombreux·ses sont celles et ceux qui nous ont remercié de cet éclairage. La Plateforme Palestine n'exerce aucune pression morale ou physique comme semble l'induire la question posée.

**Membres :** Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Chrétiens de la Méditerranée, Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité Palestine Israël 44-49, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), OneJustice, Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Soutien Humain à Terre, Union Juive Française pour la Paix (UJPF). **Observateurs :** Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH), Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Fédération Nationale des Francas, Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC), Humanité & Inclusion, Médecins du Monde France, Première Urgence Internationale (PUI), ritmo.

- La Plateforme Palestine et ses membres ne « s'impliquent » pas « à divers degrés dans le conflit israélo-arabe » et ne servent pas des « intérêts privés » comme l'écrit Madame Bergé. Elle a pour « objectif de mobiliser pour la reconnaissance des droits des Palestinien·ne·s, notamment celle d'un Etat palestinien souverain, sur les lignes dites de 1967 ». Sa Charte affirme également « la reconnaissance réciproque des États palestinien et israélien, la pleine réalisation des droits du peuple palestinien à l'autodétermination, la mise en œuvre des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, et une juste solution, fondée sur la légalité internationale, à la question des réfugiés. »<sup>1</sup> La Plateforme travaille à l'intérêt général en défendant le droit, elle se fait le relais de la société civile et n'a aucun lien de subordination ou financier avec une quelconque structure politique palestinienne, française ou autre.
- A. Bergé souligne à tort que la Plateforme Palestine aurait organisé, avec le mouvement « Boycott désinvestissement sanction » (BDS), l'Université d'été solidaire et rebelle des mouvements sociaux et citoyens. L'organisation de cet événement revient aux collectifs ATTAC et CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement), un réseau qui est lui-même membre de la Plateforme Palestine et financé par l'AFD expressément pour promouvoir l'animation de « lieux de débat citoyens sur les enjeux internationaux et la solidarité internationale » comme le rappelle le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Sur plus de 100 ateliers/événements organisés dans le cadre de cette université d'été, [3 ateliers](#) ont été organisés par la Campagne BDS France, en toute autonomie comme c'est la règle dans les universités d'été, ouvertes de manière large à la société civile.
- Dans le cadre de cet événement, A. Bergé mentionne des « campagnes jugées illégales sur le territoire français » et plus généralement des actions « illégales » menées par la Plateforme Palestine. Or, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine mène ses activités en toute légalité au regard du droit français, européen ou international.

Nous souhaitons rappeler que la Campagne BDS en tant que telle n'est pas interdite. La *promotion du boycott des produits israéliens* (s'inscrivant dans le B de BDS) qui est sujette, en France, à d'éventuelles poursuites judiciaires depuis un arrêt de la Cour de cassation datant de 2015. Rappelons d'ailleurs qu'une affaire relative à cette décision est en cours devant la Cour Européenne des droits de l'Homme (CEDH). Rappelons également le positionnement de l'UE exprimée par Federica Mogherini en tant que précédente Vice-Présidente de la Commission européenne : « l'UE protège fermement la liberté d'expression et la liberté d'association conformément à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, applicable sur le territoire de tous les États membres de l'UE, y compris en ce qui concerne les actions de BDS sur ce territoire »<sup>2</sup>.

La Plateforme Palestine ne promeut aucune activité de boycott. Ses membres sont des associations qui ont une vie autonome. Nous considérons que le choix de pratiquer des activités de boycott relève de la liberté d'expression et nous condamnons l'instrumentalisation de cette thématique pour criminaliser les défenseurs des droits de l'Homme.

De plus, les associations membres de la Plateforme Palestine participent, à leur niveau, à la lutte contre tous les racismes, dont l'antisémitisme. Nous participons à combattre les préjugés et les stéréotypes, notamment en travaillant avec des associations d'éducation populaire, des associations antiracistes y compris des associations juives françaises, européennes ou israéliennes.

<sup>1</sup> Voir la rubrique « présentation » de la Plateforme Palestine sur son site Internet, <https://plateforme-palestine.org/Presentation-generale>.

<sup>2</sup> Traduit de l'anglais, [http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-8-2016-005122-ASW\\_EN.html?redirect#def1](http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-8-2016-005122-ASW_EN.html?redirect#def1)  
**Membres :** Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Chrétiens de la Méditerranée, Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité Palestine Israël 44-49, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), OneJustice, Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Soutien Humain à Terre, Union Juive Française pour la Paix (UJPF). **Observateurs :** Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH), Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Fédération Nationale des Francas, Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC), Humanité & Inclusion, Médecins du Monde France, Première Urgence Internationale (PUI), ritmo.

Les attaques figurant dans la question de Madame Bergé surviennent après plusieurs autres questions écrites ayant déjà ciblé la Plateforme et ses membres. Elles sont le fait de plusieurs membres du groupe d'amitié France-Israël à l'Assemblée nationale (dont A. Bergé est la présidente) : M. Adrien Morenas (questions [n°20004](#) et [n°11133](#)), Mme Constance Le Grip (questions [n°22340](#), [n°22129](#) et [n°13572](#)). Nous nous inquiétons de l'influence possible, notamment, de l'organisation israélienne NGO Monitor sur ce groupe. En effet, les argumentaires de ces député-e-s semblent prendre directement leur source dans les articles de NGO Monitor<sup>3</sup>, dont l'objectif est de diffamer les organisations des droits de l'Homme critiques de l'occupation israélienne, mettre fin à leurs financements et de ce fait les mettre « hors d'état de nuire », comme démontré dans le [rapport du Policy Working Group](#). Ce rapport démontre le manque de transparence de NGO Monitor, ses méthodes douteuses et dénonce ses liens avec le gouvernement israélien.

**L'AFD et le MEAE, sous la tutelle duquel elle est placée, ont constamment soutenu la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine malgré les nombreuses attaques auxquelles ils ont dû faire face depuis plusieurs années, en particulier de la part de NGO Monitor. Nous saluons leur détermination à ne pas plier face aux pressions. Le financement de la Plateforme et de certains de ses membres par l'AFD est un appui essentiel pour soutenir la société civile qui œuvre positivement sur la question israélo-palestinienne et sans lequel la Plateforme Palestine pourrait difficilement survivre en tant que structure.** Plus généralement, nous accueillons de manière très positive l'appui de la France à la société civile et aux institutions palestiniennes, avec notamment une récente augmentation conséquente des financements dévolus au soutien à la Palestine.

**Néanmoins, nous pensons qu'un soutien beaucoup plus clair, affirmé et visible de la part du MEAE serait nécessaire pour neutraliser les attaques répétées faites à l'encontre de la société civile,** en particulier celle qui défend les droits des Palestiniens et critique les politiques israéliennes contraire au droit international. Ce soutien est d'autant plus important que les Palestiniens font actuellement face à des négations flagrantes de leurs droits de la part des autorités israéliennes mais aussi des autorités étatsuniennes qui laissent le champ libre à l'annexion que ce soit via leurs diverses déclarations et décisions ou leur dit « plan de paix ».

**Nous attendons donc un positionnement fort du MEAE dans la réponse qui sera apportée à la [question n°25746](#) de Madame Aurore Bergé.**

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profonde considération.



M. François Leroux, Président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

---

<sup>3</sup> Par exemple, la question [n°22129](#) intervient concomitamment à la publication d'un [article](#) au contenu similaire publié en français par NGO Monitor. Mêmes schémas pour la [question n°13572](#) et [l'article](#) de NGO Monitor du 04 octobre 2018, ou encore les questions [n°11133](#) et [n°22340](#) et [l'article](#) du 18 juillet 2018.

**Membres :** Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Chrétiens de la Méditerranée, Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité Palestine Israël 44-49, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), OneJustice, Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Soutien Humain à Terre, Union Juive Française pour la Paix (UJFP). **Observateurs :** Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH), Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Fédération Nationale des Francas, Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC), Humanité & Inclusion, Médecins du Monde France, Première Urgence Internationale (PUI), ritimo.